

~~N° 3552 01 510 01~~ 1724-U-

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

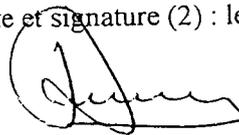
1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
 (1) Provincial et communal

- (1) Libre confessionnel
 (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jean Steensels.
 Président du Conseil de
 coordination.

Date et signature (2) : le 11/07/96.



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Bases d'aide-plafonneur.

CODE (3) 3552 01 U 11 E 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
 5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)
 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)
 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jean Steensels.
Président du Conseil de coordination.

Date et signature (2) : le 11/07/96.

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Bases d'aide-plafonneur.

CODE (3) 3552 80 U 11 E 1

- 3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court . (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)
- 9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation:

11. Horaire minimum de l'unité de formation:

Horaire minimum

1. Dénomination du (des) cours	Classement du (des) cours	Code U	Nombre de périodes
Techniques de communication professionnelle	CG	A	20
Mathématiques élémentaires	CG	A	20
Travaux pratiques plafonnage et méthode	PP	C	60
2. Part d'autonomie	XXXXXXXXXX	P	0
		Total des périodes	100

12. Réservé au service d'inspection:

a) Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

Néant le 12/08/1996

*On peut trouver un**endossement (supprimer l'aspect)**J. Dury Remarques recourtes*

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique:

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière:

Date: ... 05 SEP. 1996 ...


 A. COLLINET
 INSP. COORD. Signature,

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, les cours de l'unité de formation doivent :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

1. Développer les techniques et connaissances nécessaires à la réalisation de petits travaux de plafonnage de surfaces planes (sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition)
2. Développer des attitudes de soin, de précision, d'ordre et de sécurité.
3. Développer des aptitudes à la communication professionnelle.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Français

Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne.

S'exprimer oralement et par écrit: produire des énoncés variés au message simple mais clair.

Mathématiques élémentaires

Calcul mental (sur les nombres positifs):

- déterminer la somme de deux nombres entiers inférieurs à 100,
- déterminer le produit de deux nombres entiers inférieurs à 10,
- multiplier un nombre par 10, 100, 1000,
- diviser un nombre par 10, 100, 1000.

Calcul écrit: placé dans une situation puisée dans le vécu social ou professionnel de l'apprenant, celui-ci sera capable :

- d'additionner, soustraire, multiplier deux nombres naturels,
- de déterminer, à la machine si nécessaire, une valeur approchée du quotient de deux nombres naturels.

Formes géométriques:

- calculer le périmètre et l'aire d'un rectangle,
- déterminer la distance entre deux points,
- construire à la latte et à l'équerre:
 - deux segments parallèles,
 - deux segments perpendiculaires,
 - un rectangle connaissant ses dimensions.

Remarque

Le Certificat d'Etudes de Base (CEB) couvre les capacités préalables requises.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pas de recommandation particulière.

PROGRAMME DES COURS

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Les activités déclenchées par les situations proposées utiliseront et développeront des compétences spécifiques à l'application de règles et de consignes du domaine des mathématiques.

Au cours de l'unité de formation, l'apprenant sera rendu capable de:

1. comprendre un message:
 - lire, écouter un énoncé,
 - en extraire les données et le but à atteindre.
2. traiter une information:
 - vérifier la cohérence d'une solution,
 - déterminer le type de calcul (mental, écrit, calculatrice) adéquat,
 - utiliser une calculatrice.
3. appliquer:
 - rechercher dans des situations rencontrées les informations utiles pour résoudre un nouveau problème,
 - utiliser les instruments adéquats (équerre, compas, quadrillage, calculatrice) pour répondre à une question ou contrôler un résultat,
4. communiquer:
 - présenter et justifier une solution.

Ces compétences impliqueront les capacités suivantes:

- donner un ordre de grandeur du résultat attendu,
- convertir des mesures de longueur, d'aire, de volume, de capacité et de masse (les plus courantes),
- appliquer une formule,
- manipuler la fraction comme opérateur (prendre une fraction d'une quantité),
- prendre un pourcentage d'une quantité,
- distinguer deux grandeurs directement proportionnelles,
- effectuer une règle de trois simple,
- définir et reconnaître:
 - des triangles particuliers (isocèle, équilatéral, rectangle),
 - des quadrilatères particuliers (trapèze, parallélogramme, losange, rectangle, carré),
 - des cercles et disques,
 - des solides particuliers (parallélépipède rectangle, cylindre),
- calculer le périmètre et l'aire de figures simples (triangles, quadrilatères, cercle, disque),
- calculer l'aire et le volume du parallélépipède rectangle et du cylindre,
- construire aux instruments (latte et équerre):
 - la parallèle à une droite donnée, passant par un point donné,
 - la perpendiculaire à une droite donnée, passant par un point donné,
 - un triangle, un quadrilatère par report de mesures.

Note méthodologique

Toutes ces capacités seront rencontrées à plusieurs moments de la formation dans des contextes d'apprentissage aussi proches que possible de la vie courante et/ou professionnelle. Cette démarche vise à donner du sens aux notions de mathématiques abordées.

PROGRAMME DES COURS

TECHNIQUES DE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'unité de formation, l'apprenant sera rendu capable de:

1. communiquer en groupe de façon efficace et claire,
2. synthétiser des informations simples,
3. analyser des messages en vue d'une meilleure compréhension (consignes, règlement de travail, notices...),
4. adapter son expression au destinataire.

TRAVAUX PRATIQUES PLAFONNAGE ET METHODE

Au cours de l'unité de formation, à partir de consignes précises et d'une méthode de travail, l'apprenant sera rendu capable de:

1. entretenir l'outillage courant,
2. reconnaître différents supports,
3. participer, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, au montage d'un échafaudage,
4. reconnaître une forme commerciale courante d'un enduit, d'un plâtre,
5. préparer manuellement et mécaniquement les mélanges d'enduit, de plâtre, de colle dans le respect des mesures de sécurité et d'hygiène,
6. réaliser l'enduisage de petites surfaces planes sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition.

CAPACITES TERMINALES

A la fin de l'unité de formation, l'étudiant sera capable:

- techniques de communication professionnelle:

- de s'adresser à une ou des personnes de façon claire et correcte, notamment dans le domaine professionnel.

Le seuil de réussite sera atteint si le message est compréhensible.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la précision du vocabulaire.

- mathématiques élémentaires

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra, face à une situation concrète de la vie courante ou professionnelle, mobiliser les acquis du programme pour

- déterminer une fraction d'une quantité et/ou déterminer un pourcentage d'une quantité,
- rechercher un périmètre, une aire et un volume avec conversions d'unités,
- construire aux instruments deux droites parallèles et/ou deux droites perpendiculaires.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- du degré d'exactitude des calculs,
- du soin et de la précision des tracés,
- du degré d'autonomie dans la recherche ou la construction.

- travaux pratiques plafonnage et méthode:

- de préparer et réaliser l'enduisage de petites surfaces planes sans retour de fenêtre, pose d'arêtier ni finition à partir de consignes précises.

Le seuil de réussite sera atteint si la performance est réalisée dans une qualité proche d'une qualité commercialisable et dans une situation au moins.

Pour le degré de maîtrise, il sera tenu compte du soin, de la rapidité d'exécution, de l'entretien du poste de travail, du respect des consignes.

CHARGE DE COURS

Les chargés de cours seront des enseignants, sauf pour la pratique professionnelle où un expert pourra être recruté à défaut d'un enseignant.

L'expert devra réaliser les différents travaux de plafonnage dans la profession et compter une expérience dans le métier de 9 ans au moins.